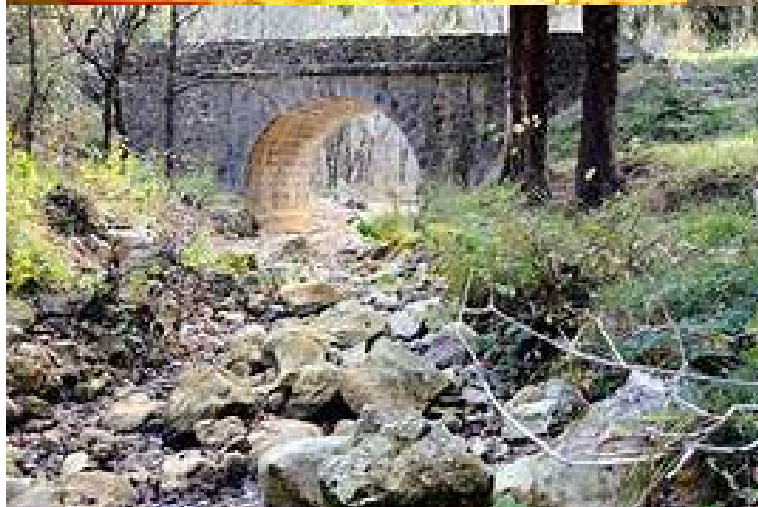




Bulletin Municipal d'Information

N° 19 / Juillet 2023

www.montesquieu-des-alberes.fr



Dicton catalan

El roser de maig fa olor tot l'any
La rosée de mai a un parfum toute l'année



Mairie

1 place Sant Cristau
66740 Montesquieu-des-Albères

Tél. : 04 68 89 60 49
Fax : 04 68 89 75 87
mairie@montesquieu-des-alberes.fr

Accueil du lundi au vendredi de
9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
fermé le mercredi après-midi

SOMMAIRE

- p.2 : le Mot du Maire
- p.3 : Sécheresse et incendie
- p.4 : Sécheresse et incendie
- p.5 : Sécheresse et incendie,
Marché, 900 ans de l'église
- p.6 : Photos
- p.7 : Photos, Incivilités
- p.8 : Transition écologique
- p.9 : Transition écologique
- p.10-11 : Travaux effectués
Travaux à venir
- p.12 : Anciens combattants,
Chemin des Vignes,
Souvenir français
- p.13 : CCACVI
- p.14 : l'opposition s'exprime
- p.15 : la mairie agit
- p.16 : Agenda, dictons catalans

LE MOT DU MAIRE

Chères Montesquivaines,

Chers Montesquivains,

L'été 2023 a pointé son nez et après les quelques années passées qui ont été bien compliquées, cette saison est compromise par la situation de sécheresse !

Ce nouveau bulletin municipal vous apporte un condensé de la situation et nous allons continuer à maintenir les animations, grâce aux bénévoles des associations, à la communauté de communes et aux élus municipaux qui vont vous permettre, ainsi qu'à vos amis et familles, de passer un bon été.

Dans ce climat, tant social que météorologique, nous avons tous besoin de se retrouver, de rire, de chanter, de se distraire tout simplement pour garder une bonne humeur et traverser les saisons du mieux possible en gardant le moral !

Chaque moment de détente pris est autant de petit bonheur à savourer. Efforcez-vous de profiter de ces instants de convivialité et n'hésitez pas à échanger et à rigoler avec ceux que vous rencontrerez !

Cependant, restez prudent ! Le climat, propice aux incendies, nous incite tous à veiller à ce que notre commune soit tenue en état de débroussaillage approprié à la situation de risque. Il en va de la sauvegarde de nos biens, de nos voisins et de vous-même !

Montesquieu-des-Albères est, pour l'heure, préservé de ce déchaînement de foule ! En milieu rural, nous avons la chance de ne pas vivre en direct ces mouvements contestataires, qui certes sont nécessaires pour laisser place à la démocratie, mais qui prennent une tournure qui dépasse tout entendement !

Casser, brûler, agresser physiquement et verbalement, faire fi des lois sans craindre la moindre sanction, laisse apparaître un monde où la majeure partie des citoyens ne se reconnaissent pas ! Nous, nous le vivons à travers les médias et nous ne mesurons pas précisément la portée de ces actes ! Il est inadmissible aujourd'hui d'imaginer à quel point la France a mal ! Alors protégeons-nous de tant d'information qui contamine et entache notre humeur !

Je clôturerai mon propos en vous renouvelant mes remerciements de prendre le temps à la lecture de ce bulletin municipal, en vous souhaitant un bel été entre amis et en famille, et en vous donnant rendez-vous les des animations que vous découvrirez à la fin de ce bulletin.

Le maire,
Huguette Pons

A travers !

El silenci és el sojorn de les ànimes grans
Le silence est le séjour des grandes âmes

SÉCHERESSE ET INCENDIES

Le soleil, la chaleur... deux éléments que nous envient bien des départements ! Il fait bon vivre dans les Pyrénées Orientales. Et pourtant ! A force de soleil et d'absence de pluie, aujourd'hui se pose la question du manque d'eau. 2022 est l'année la plus sèche jamais enregistrée dans les Pyrénées-Orientales depuis 120 ans. On y relève deux fois moins de pluie que la normale. Sur quatre niveaux d'évaluation de la gravité de la sécheresse, le département se situe au niveau 3, le niveau d'alerte renforcée.

Le département est touché depuis un an par une pénurie d'eau si radicale que plusieurs communes doivent faire face à un tarissement de leur captage.



Que faire devant une telle situation ? C'est à nous de **nous adapter face au climat. L'inverse ne sera jamais possible.** Il nous appartient donc d'adopter les bons gestes. Des mesures « de crise », dont de nouvelles restrictions d'eau, sont entrées en vigueur le 10 mai dans les Pyrénées-Orientales. Elles sont répertoriées dans le visuel ci-après. Ces mesures ont été confirmées par arrêté préfectoral n° DDTM/SER/2023164-0002 du 13 juin 2023.



Principales mesures de restriction en eau à respecter dans les Pyrénées-Orientales

Niveau : Alerte renforcée

USAGE RÉSERVÉ !

Mesures d'interdiction des usages



Interdiction

d'arroser les pelouses, potagers, massifs fleuris, espaces verts, rond-points
Selon les conditions prévues dans l'arrêté préfectoral, le maire peut autoriser de 20h à 2h l'arrosage des potagers ainsi que l'arrosage des plants d'arbres et d'arbustes.



Interdiction

d'arroser les terrains de sport
Sauf de 20h à 6h pour un terrain par installation avec de l'eau issue d'un processus de réutilisation ou pour les terrains de compétition à enjeu national.



Interdiction

d'arroser les golfs
Sauf de 20h à 6h avec de l'eau issue d'un processus de réutilisation.



Interdiction

de nettoyer les terrasses, façades, voiries
Sauf en cas de travaux.
Balayeuses-laveuses automatiques autorisées.



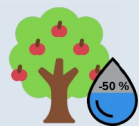
Interdiction

de laver les véhicules
Sauf en station de lavage avec système de recyclage de l'eau.



Interdiction

de laver les embarcations
Sauf pour les professionnels sur impératif sanitaire.



Réduction jusqu'à 50 % des volumes prélevés pour les usages agricoles



Interdiction de faire fonctionner les fontaines



Interdiction d'utiliser les douches de plage



Interdiction de remplir et faire l'appoint en eau des piscines à usage privé

Pour tous les usages : l'utilisation d'eau de pluie, d'eau de mer et des eaux issues du recyclage manuel des eaux domestiques n'est pas concernée par les mesures de restriction.

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers

Pour plus d'informations



www.pyrenees-orientales.gouv.fr

Conception et réalisation : DDTM66/SER/MCGS
Version juin 2023

SÉCHERESSE ET INCENDIES

Pour rappel, le non-respect de ces restrictions pourra entraîner des poursuites pénales. À ce titre, les contrevenants s'exposeront à une peine d'amende correspondant à une contravention de 5e classe, soit 1 500 euros d'amende pour les particuliers. Les personnes morales, les professionnels, entreprises et collectivités s'exposeront de leur côté à une amende de 7 500 euros. Des sanctions administratives pourront également être appliquées.

Vous pouvez trouver une page dédiée aux économies d'eau sur le site de la Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris <https://www.cc-acvi.com/vivre-et-habiter/eau-assainissement/eau-potable/ensemble-economisons-leau/>

Du fait de cette sécheresse, un danger déjà très présent dans le département prend une ampleur effrayante. Il s'agit des incendies. Immanquablement, chaque année porte son lot d'hectares dévastés par les flammes. Si d'habitude les feux démarrent avec l'arrivée de l'été, cette année, ils ont déjà débutés dès le mois d'avril avec le sinistre de Cerbère qui a dévasté un millier d'hectare. Le mois suivant, c'est St Cyprien et St André qui ont été touchés.



Les conséquences sont terribles ! Les milliers d'hectares de forêts qui partent en fumée entraînent la destruction de la faune sauvage et de la flore, la perte de biens personnels ou collectifs et, malheureusement parfois, de vies humaines.



Cela n'augure rien de bon pour les mois à venir. En effet, comment lutter contre les flammes sinon avec de l'eau ! En cas de vent, les canadais ne peuvent pas la prendre en mer. Il faut donc bien puiser cette denrée précieuse ailleurs. Mais où ? Quand on voit les cours d'eau à sec et qu'on sait que les nappes phréatiques sont à leur plus bas niveau, sans espoir de remplissage, on peut se poser la question.

Souvent, ces catastrophes peuvent être évitées par des gestes simples et l'application de mesures élémentaires et de bon sens. Chacun d'entre nous est un acteur clé de la prévention.

Chaque année, à partir du 1er juillet, débute la saison durant laquelle la pénétration et la circulation dans le massifs forestiers ainsi que l'usage de certains appareils et matériels sont réglementés (arrêté préfectoral DDTM/SEFSR/2022164-0001 du 13 juin 2022). Cette année, cette mesure a pris effet dès le 17 mai. Une autre date a été avancée également : depuis le 19 avril, il est interdit de brûler des végétaux à l'air libre dans tout le département. Cette mesure a été prise par arrêté préfectoral n° DDTM/SNAF/2023-109-0005 du 19/04/2023.

SÉCHERESSE ET INCENDIES

Une autre action à mener consiste dans le débroussaillage. Ce sujet est régulièrement abordé puisqu'il s'agit d'obligations légales que nous vous rappelons tous les ans. L'arrêté préfectoral n° DDTM-SNAF-2023087-0001 du 28/03/2023 fait mention des terrains situés à moins de 200m de bois, forêt, landes, maquis et garrigues dans le département des Pyrénées-Orientales. Dans ces zones, les propriétaires ont l'obligation de débroussailler et de maintenir en état débroussaillé leurs terrains :

- aux abords des constructions sur une profondeur de 50m
- dans les zones délimitées par un plan de prévention des risques incendies de forêts (PPRIF) dans un rayon de 100m selon le secteur, document consultable en mairie
- sur la totalité de la surface des terrains, bâtis ou non, situés dans les zones urbaines (zone U)
- sur la totalité de la surface des terrains de camping et de stationnement des caravanes
- aux abords des voies privées donnant accès aux constructions, chantiers sur une largeur de 4m et une hauteur de 4m afin de permettre l'accès aux véhicules de secours

L'article 6 de cet arrêté rappelle que si les intéressés n'exécutent pas les travaux prescrits, la commune concernée y pourvoit d'office à la charge du propriétaire.

La municipalité de Montesquieu-des-Albères s'acquitte de ses obligations. Vous pouvez le constater en vous promenant dans le village et alentour. Pour exemple, voici un travail d'OLD réalisé au parc des Anglades afin de mettre celui-ci en sécurité ainsi que les habitations alentours.



C'est tous ensemble que nous pourrons limiter les effets dévastateurs des incendies !
N'attendons pas que le malheur frappe à nos portes pour agir !

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Les commerçants vous accueillent tous les mardis matin
place Sant Cristau, devant la Mairie.

Si vous souhaitez pérenniser ce lieu convivial,
n'hésitez pas à vous y rendre !

La dynamique du village est à la portée de tous !

Participez-y si vous souhaitez que ce marché continue à animer le village !

Merci à vous !



900 ANS !!

900 ans ! C'est l'âge de notre belle église St Saturnin et de son éclipse.

Mme le Maire et le Conseil municipal vous invite à participer à toute une série d'animations dès 14h30 le 20 Août 2023 à Montesquieu-des-Albères.

Au programme, vous pourrez assister à :

- 14h30 : conférence sur la restauration des peintures de l'Eglise par ...
- 15h30 : visite de l'Eglise par petits groupes
- 18h : messe célébrée par Monseigneur Thierry Scherrer et Monsieur le Curé Christophe Kowalczyk
- 19h30 : concert par Alain Moglia, violoniste, et Angeline Pondepeyre ...
- 21h : danses médiévales présentées par la troupe ...

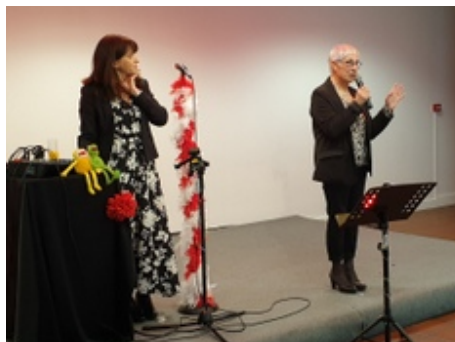
La cérémonie sera clôturée par un apéritif dès 20h30, pour lequel il vous est demandé de réserver au plus tard le 10/08/2023 en mairie au 04 68 89 60 49.

PHOTOS FESTIVITÉS ET CÉRÉMONIES

Vœux du Maire - 07/01/2023



Repas des aînés - 22/01/2023



Théâtre "Et pourquoi pas nous" - 19/03/2023



Théâtre "Vigatanes i Barretina" - 26/03/2023



Cérémonie du 8 mai - 08/05/2023



PHOTOS FESTIVITÉS ET CÉRÉMONIES

Balade en Terre d'Artistes - 13/05/2023



Les Talents de Montesquieu - 14/05/2023



Cérémonie du 18 juin - 18/06/2023



Fête de la St Jean - 24/06/2023



INCIVILITÉS, ENCORE ET TOUJOURS !



Encore une fois, nous devons parler des incivilités récurrentes sur le territoire de Montesquieu-des-Albères ! Nous n'avons plus de mots ! Comment faire réagir les auteurs de ces actes insupportables ? Est-il si difficile de respecter le bien d'autrui, le bien de tous ? N'est-il pas possible d'entendre que l'acte d'un seul coute à tous ? Nous appelons à la raison toutes les personnes qui agissent au mépris du bien être de chacun. Appréciez-vous vraiment de vous trouver confronté à ces abus lorsqu'ils se passent devant votre porte ? S'il vous plaît, ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas que l'on vous fasse !!



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Comprendre la transition écologique

Comment faire évoluer notre modèle économique pour plus d'équité, de solidarité et de protection de la planète ? Qu'est-ce que cela va changer dans la vie des Français ?

Un nouveau modèle de société durable et équitable

• Bâtir des villes plus désirables

De nouvelles politiques urbaines se mettent progressivement en place **pour freiner l'étalement urbain, rendre les villes durables, agréables à vivre et accessibles à tous.**

Les villes et territoires connaissent déjà de profonds bouleversements qui vont s'intensifier dans les années à venir : changement climatique, transformation numérique, vieillissement de la population, modification de l'offre de transports, etc.

• Développer les énergies renouvelables, un atout pour les territoires et notre économie

Développer les énergies renouvelables, c'est développer des filières industrielles exportatrices, créatrices d'emplois et qui maintiennent la vitalité économique des territoires ruraux.

Sur le long terme, **les énergies renouvelables sont la forme d'énergie la plus compétitive.** Les coûts de production photovoltaïque devraient encore baisser jusqu'à atteindre environ 50 €/MWh en 2030.

Les collectivités et territoires engagés dans une démarche de développement des énergies renouvelables se réapproprient les questions d'énergie et mettent en œuvre des solutions concrètes bénéfiques pour l'emploi, le lien social et la protection de leur environnement.

Ce sont des énergies incontournables pour le futur.

L'agriculture, un enjeu essentiel

La France produit l'essentiel des aliments qu'elle consomme : 54 % de la surface du pays est dédiée à l'agriculture. Toute la chaîne alimentaire (de la production d'aliments à leur consommation, en passant par leur transformation, leur stockage et leur distribution) génère **¼ des émissions de gaz à effet de serre de la France**, autant que le transport ou le logement ! Notre façon de nous alimenter a donc un impact important sur le réchauffement de la planète.

Le développement d'une agriculture plus intensive, si elle a permis d'accroître les productions vivrières, a contribué à la pollution des sols notamment suite à l'usage intensif d'engrais de synthèse et de produits phytosanitaires pour lutter contre les mauvaises herbes et les parasites. Ces produits peuvent rester dans le sol ou être entraînés par la pluie vers les nappes phréatiques et les rivières, ou être transférés vers les plantes, les animaux et les êtres humains. La diminution de la biodiversité et des matières organiques contenues dans les sols entraîne une baisse de la qualité des sols et donc de moins bonnes récoltes.

Mettre en place une fiscalité écologique juste et efficace

La fiscalité environnementale est intéressante à plus d'un titre : elle rend les produits polluants plus chers et donc moins attractifs et peut permettre, grâce à ses recettes, de financer des politiques publiques dédiées à la transition écologique. Par exemple, les redevances perçues par les agences de l'eau sont affectées aux politiques de gestion des ressources en eau et à l'amélioration de leur état écologique et sanitaire. Elle peut permettre également, grâce aux recettes qu'elle génère, de baisser d'autres impôts et charges sur les ménages et les entreprises, et de favoriser ainsi l'activité économique et l'emploi.

La taxe carbone est un moyen pour **faire changer les comportements** en donnant un signal, dans la durée, sur le prix des énergies fossiles, principales responsables du changement climatique.

Mais pour qu'elle soit efficace, il faut que les citoyens, les entreprises aient effectivement les moyens de **changer leur mode de vie/d'action pour économiser l'énergie et passer aux énergies renouvelables** : isoler les bâtiments, se chauffer aux énergies renouvelables, utiliser les transports en commun, acheter un véhicule moins polluant... Ces services doivent donc être développés, et une partie des recettes de la taxe carbone peut y contribuer.

Pour que la taxe carbone soit juste, il faut également que ceux qui en ont le plus besoin ne voient pas leur niveau de vie dégradé par l'augmentation des prix, et surtout qu'ils puissent être accompagnés pour abandonner les énergies fossiles. Pour cela des dispositifs d'accompagnement doivent être mis en place (chèque énergie, prime à la conversion des véhicules...)

La transition écologique au quotidien, comment faire ?

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

• Reprendre la main sur la consommation

Nous consommons 3 fois plus qu'il y a 60 ans et ce n'est pas sans impact sur la planète. Le modèle de consommation actuel n'est pas durable. Il est pourtant possible de produire et consommer autrement.

De nombreux Français aspirent à consommer différemment, en prenant davantage en compte les bénéfices pour la santé et l'environnement.

Mieux consommer ne signifie pas forcément payer plus cher. De nouvelles pratiques axées sur le partage, l'échange, la réutilisation, le réemploi, la seconde main... permettent au contraire de faire des économies.

• Choisir une alimentation bonne pour la santé et la planète

Depuis 1960, **les ménages consacrent à l'alimentation une part de plus en plus réduite de leurs dépenses** : 20% en 2014 contre 35% en 1960. En 50 ans, les dépenses alimentaires par habitant ont malgré tout augmenté régulièrement en volume, mais moins rapidement que l'ensemble de la consommation. La composition du panier alimentaire s'est par ailleurs modifiée. La viande, les fruits et légumes, les pains et céréales et les boissons alcoolisées progressent moins vite que les autres produits alimentaires. Ils cèdent notamment du terrain aux produits transformés et aux plats préparés. La baisse du temps consacré à la cuisine contribue aussi à changer les pratiques alimentaires.

Pour les ménages les plus modestes, les dépenses d'alimentation restent une question essentielle, souvent problématique quant au choix des produits. Leur panier comporte davantage de pain et céréales, mais moins de poisson, de fruits, et légèrement moins de viande.

- **Privilégier les fruits et légumes frais de saison.** Les produits de saison ne sont généralement pas produits sous serres chauffées puisqu'ils bénéficient des conditions météorologiques qui leur conviennent. Les produits locaux ne sont pas transportés sur de longues distances (transports intercontinentaux). Ils restent donc généralement à des prix plus abordables que les produits hors saison, et surtout, ils ont plus de goût !

- **Choisir dès que possible des produits issus de l'agriculture biologique** pour favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement, du bien-être animal et du sol. Découvrez les labels environnementaux recommandés par l'ADEME sur le café, le vin, la viande bœuf, les fruits & légumes. Ces labels sont disponibles dans une large gamme de prix.

- **Augmenter la part des céréales, des légumes secs, des fruits et légumes** qui apportent de nombreux nutriments et des protéines. Ils ont également l'avantage d'être peu chers par rapport aux produits animaux (viande, fromage...).

- **Consommer moins de viande et de poisson** pour privilégier la qualité et les produits locaux. Ainsi, à budget constant, il est possible d'acheter des viandes issues de filières plus durables.

- **Acheter des produits à date de péremption proche quand vous êtes sûr de pouvoir les consommer à temps.** Souvent vendus à des prix réduits, ces aliments restent tout aussi bons à déguster. De nombreuses applis vous aident à repérer les lieux de vente autour de chez vous.

- **Veiller à ne pas gaspiller la nourriture.** A la maison, **c'est 30 kg de nourriture par personne qui est jetée par an**, dont 7 kg de produits encore emballés. Et cela coûte : 100 € par personne et par an. Et, pour les repas pris à l'extérieur, c'est 20 kg d'aliments gaspillés par personne et par an. En restauration collective, 100 à 170 grammes de nourriture sont gaspillés par personne à chaque repas.

• Rénover son logement pour plus de confort et d'économies

En France, 3 millions de ménages modestes consacrent plus de 8% de leurs revenus à se chauffer. ET 15% des ménages affirment avoir froid l'hiver. Une maison confortable avec des factures modérées, c'est possible grâce à la rénovation énergétique. 74% des ménages ayant réalisé des rénovations performantes observent très vite une baisse de leurs dépenses énergétiques. Et 94% des ménages ayant fait une rénovation performante disent que leur confort thermique s'est amélioré.

• Se déplacer autrement

Alors que les ¾ des trajets domicile-travail se font seul en voiture, nous sommes confrontés à un trafic routier saturé aux heures de pointe, à des prix des carburants fluctuants et à la pollution de l'air. Notre santé est en jeu. On estime que **la pollution de l'air est responsable de 40.000 décès prématurés par an dans notre pays.**

Aujourd'hui de nouvelles solutions émergent pour limiter les gaz à effet de serre et le coût des transports :

- encourager les transports peu polluants : transport fluvial, ferroviaire ou maritime, développement des transports en commun, multiplication des plans de déplacement urbains...

- diminuer la dépendance aux véhicules personnels avec de nouvelles offres de mobilité, flottes de véhicules en partage ou transports collectifs plus étendus et plus rapides.

- favoriser la mobilité active en créant des pistes cyclables, des espaces piétonniers...

- favoriser le télétravail pour limiter les trajets domicile-travail qui représentent 30% du trafic routier.

TRAVAUX EFFECTUÉS

Mise en esthétique du vieux village : la 2ème tranche est terminée - enfouissement des réseaux électriques, télécom-fibre et éclairage public - remplacement des lampadaires ordinaires par des éclairages led.



Réfection complète des voiries des impasses Del Sarrat et Mimosa



Restructuration complète de la placette impasse du Néoulous



Nettoyage et curage de l'ensemble des fossés de la commune



TRAVAUX EFFECTUÉS

Bouchage de nids de poule
sur diverses voies de la commune



Réfection des préaux de l'école Nicolas Mas



Piste cyclable EV 8 : revêtement des chaussées Plansounade, Mas Santraille et impasse de la Croix entre les communes de Villelongue Dels Monts et Le Boulou - ces travaux ont été exécutés par le département.



Maillage du réseau d'eau potable avenue de la Mer avec Le Boulou et le Vallespir par la CCACVI

Renforcement du réseau incendie par la pose de deux bouches supplémentaires

Mise en place de barrières à l'entrée de pistes DFCI pour la sécurisation du massif contre les incendies

Débroussaillage des berges des rivières et cours d'eau, des espaces verts aux trompettes hautes et terrains communaux, du château et des abords des pistes DFCI dans le massif pour répondre aux OLD (obligations légales de débroussaillage)

Travaux d'entretien divers sur la voirie et les bâtiments communaux

TRAVAUX À VENIR

Réaménagement de la voirie place de la République et impasse du Château

Mise en esthétique du vieux village - 3ème et dernière tranche

Restructuration du bâtiment des ateliers municipaux en vue de l'aménagement de la Grange, 12 grand'rue, en salle culturelle au rez-de-chaussée et médiathèque à l'étage.

Aménagement du carrefour du Mas Santraille avec la pose d'un plateau traversant, la matérialisation de deux arrêts de bus et la vitesse de circulation ramenée à 30 km/h

Réactualisation de la signalisation verticale et horizontale sur l'ensemble de la voirie communale

Travaux divers d'entretien

LES ANCIENS COMBATTANTS



**Association des Combattants Prisonniers de Guerre
Combattants Algérie –Tunisie –Maroc – TOE
Veuves – Missions Extérieures – OPEX et Victimes de Guerre
ACPG - CATM - TOE - OPEX
Section de : LE BOULOU/MONTESQUIEU des ALBERES**

Le devoir de cette Association est d'être à l'écoute de ses adhérents et de tous combattants et ce afin de les informer et les aider à l'obtention de leur droits au titre d'anciens combattants et veuves d'anciens combattants et les soutenir dans les épreuves dans le cadre de la solidarité.

Elle appelle les nouvelles générations d'anciens combattants (OPEX) à rejoindre ses rangs, l'Union fait la Force.

Un accueil à sa permanence située au 1 rue des Ecoles au BOULOU sera mis en place chaque jeudi matin de 9h30 à 11h30 dès le 28/09/2023 (06 23 05 80 99).

CHEMIN DES VIGNES

Un sens unique de circulation chemin des Vignes : et si c'était le moment ?

La mairie reçoit de plus en plus de doléances sur les difficultés de circulation chemin des vignes et il n'en saurait moins considérant l'étroitesse de celui-ci. De plus, récemment un accident s'est produit à l'intersection dudit chemin et de l'avenue de la Mer qui aurait pu s'avérer dramatique.

C'est la raison pour laquelle la municipalité, qui réfléchit depuis toujours à améliorer la sécurité au quotidien de ses administrés, prévoit à l'automne prochain de rendre une partie du chemin des Vignes en sens unique. Concrètement, les montesquivains résidant aux Agouillous pourront l'emprunter depuis l'avenue de la Mer et devront effectuer une boucle via le chemin du Moulin pour quitter leur domicile. La sécurité est une affaire collective, agissons tous ensemble avant que le pire ne se produise ! Sachant pouvoir compter sur votre compréhension !

LE SOUVENIR FRANÇAIS



**Leur raison d'être :
qu'un mort pour la France ne meurt pas deux fois ;
la première fois au combat ; la seconde, dans nos mémoires.**

Le Souvenir français Le Boulou-Montesquieu des Albères-Villelongue des Monts est une association fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique le 01/02/1906. Elle a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient français ou étrangers.

Chaque année les adhérents organisent des milliers d'initiatives pour entretenir, conserver et transmettre la mémoire. Aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon. Aucune cérémonie créée à l'origine pour enraciner le souvenir d'un événement historique local ne doit disparaître. Aucun élève ne doit quitter sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel combattant et avoir participé au moins à une cérémonie patriotique.

**Vous vous sentez concerné et vous souhaitez rejoindre leur rang ?
N'hésitez pas à les contacter au 06 51 75 99 86.**



Numéros utiles

- Eau potable et Assainissement : 04 68 95 21 95
- Collecte des déchets (maintenance des conteneurs) : 04 68 81 55 45 (pour un changement de bac)
- Urbanisme : instruction des permis de construire : 04 68 81 00 37
- Eclairage public : en cas d'absence de lumière dans la rue (interventions uniquement liées à un

problème de sécurité électrique ; pas de dépannage des points lumineux) : 06 87 77 89 45

- Piscine Intercommunale Alberaquatic :

04 68 37 04 05

- Pôle enfance jeunesse (crèches, accueils de loisirs et points jeunes) : 04 68 95 21 99
- Lecture publique : un réseau de 10 médiathèques pour l'ensemble du territoire communautaire

Standard : 04 68 81 63 77

standard@cc-acvi.com

www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.com www.facebook.com/ccacvi/

3 Impasse de Charlemagne, BP 90103, 66704 Argelès-sur-Mer

FERMETURE ESTIVALE

DU 3 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE



DANS LE CADRE DES ACTIONS MISES EN PLACE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FACE À UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE LIÉE AU CLIMAT, LA GESTION DES ÉNERGIES ET NOTAMMENT CELLE DE L'EAU

LA PISCINE INTERCOMMUNALE ALBERAQUATIC FERMERA SES PORTES DU 3 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE.

TOUTE L'ÉQUIPE ALBERAQUATIC SERA HEUREUSE DE VOUS RETROUVER DÈS LE LUNDI 04 SEPTEMBRE

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION



L'OPPOSITION S'EXPRIME

Pénurie d'eau :

Un engagement à minima

Lors du dernier conseil municipal, le conseil municipal a décidé de signer la **charte d'engagement proposée par Monsieur le Préfet dans le but de préserver la ressource en eau sur la commune.**

L'alinéa 3 de la charte mentionne l'engagement

« d'organiser une concertation territoriale avec la population, les acteurs économiques, associatifs ou sportifs pour rechercher des économies d'eau supplémentaires et les mettre en œuvre dans le cadre d'un engagement volontaire. »

Ce point n'a pas semblé retenir l'attention des élus de la majorité puisque **l'organisation d'une réunion d'information n'a pas été arrêtée** lors de ce conseil.



Priver les montesquivains d'une réunion sur l'eau **c'est affaiblir le message préfectoral et minorer la gravité de la situation que nous subissons.** Les réunions organisées dans d'autres communes ont rassemblé plusieurs centaines de personnes ; il y a été constaté qu'il est possible par la parole des « experts » venus exposer les enjeux, de sensibiliser le public avec plus d'impact qu'un simple flyer dans la boîte aux lettres.

Les préoccupations concernant les niveaux des piscines doivent passer au second plan quand les problèmes réels sont mis sur la table tels que la survie des productions agricoles locales, celle des animaux ou la lutte contre l'incendie.

Face au défi climatique, **un maire se doit d'être à l'avant-garde pour initier une démarche citoyenne de préservation de la ressource en eau**, plutôt que de parier, comme cela a été fait lors du dernier conseil, sur l'incivilité chronique des uns et l'inutilité de l'expression démocratique.

La population doit être informée pour mieux agir et d'autre part la commune se doit d'être vigilante sur sa ressource en eau, notamment en contrôlant les détournements sauvages de certains cours d'eau naturels du territoire au profit de jardins de particuliers et aux dépens de l'agriculture. Nous croyons cependant plus à l'intelligence collective qu'à la force de la parole descendante et intimidante, **nous demandons donc l'organisation d'une telle concertation.**



Montesquieu a signé la charte. Elle doit en respecter maintenant tous les engagements.

Bastien Saint-Jours et Cyrille De Foucher

Texte inséré à la demande de Mme Nathalie Pujol : *"Considérant qu'une réunion sur le thème de l'eau serait inutile car nous sommes tous très bien informés, je ne souhaite pas cosigner le texte de l'opposition. Chacun de nous est conscient de la gravité de la situation. Personne n'a attendu la tenue d'une réunion de la mairie pour savoir ce qu'il a à faire (et heureusement) concernant les précautions à prendre pour économiser l'eau.*

De plus, je considère le passage sur " les propos de café de commerce" tenus lors du dernier conseil comme méprisants. De ce fait, je ne m'associe pas à ce texte mais je respecte la position prise par mes colistiers de l'opposition."

Pour mémoire, deux réunions rappelant les consignes de débroussaillage ont été organisées et elles n'ont rassemblé qu'une trentaine de personnes. C'est pourtant un sujet hautement important dans cette période de sécheresse."

SÉCHERESSE : LA MAIRIE AGIT DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL !

PROJETS ET REFLEXION POUR ECONOMIE EAU POTABLE MONTESQUIEU-DES-ALBERES

Réhabilitation zone humide de Montesquieu

Zone : Garrigas.

Objectif : stockage de l'eau en hiver / Remplissage des nappes phréatiques et étiage l'été.

Porteur de projet : Commune et SMIGATA.

Gestion des potences agricoles

1/ Fermeture de 2 potences sur 3.

2/ Paiement des prélèvements sur potence - Mise en place borne de puisage connectée COUT : 25 600€ TTC (dossier de demande de subvention DETR transmis).

3/ Mise en place de réservoirs d'eau de pluie (Stockage de l'eau de pluie du réseau pluvial du village)

COUT : 50 000€ TTC (dossier de demande de subvention DETR transmis).

Porteur du projet : Commune.

Cuves incendie périphérie village

Stockage eau pour réserves incendie.

Objectif : économiser l'eau potable des bornes incendie.

COUT : 15 000€ fourniture + pose.

Porteur du projet : Commune et SIVU des Albères.

Ligne budgétaire achat plantes et arbres supprimée en 2023

Objectif : économiser l'eau.

Lutte contre les fuites d'eau potable :

Recherche et réparation des fuites d'eau potable avant tous travaux de voirie.

Etude complète de l'état du réseau eau potable.

Porteur projet : Commune et CCACVI.

Station d'épuration communale

Recyclage de l'eau usée après filtration pour utilisation dans le canal d'arrosage.

Porteur du projet : Commune, CCACVI et Canal des Albères.

Récupération des eaux de source du village

Objectif : utilisation des sources pour complément remplissage château d'eau, diminuant ainsi le prélèvement actuel dans la nappe.

Porteur du projet : Commune et CCACVI.

Journée de Sensibilisation sur l'utilisation de l'eau pour les enfants de l'école

Porteur du projet : commune et SMIGATA.

Economiseurs d'eau

Projet communal.

Vérification et mise en place de mousseurs économiseurs d'eau dans les bâtiments communaux (commande groupée AMF66).

Généralisation des boutons poussoirs dans les bâtiments communaux.

Maillage du réseau eau potable (issu de captage) vers des communes en amont (Vallespir/le Boulou).

Mise à disposition gratuite de broyat issu de la récupération de déchets verts (OLD) à des fins de paillage.

Information sur le bulletin municipal sur l'économie d'eau à destination de la population.

AGENDA 2ème semestre 2023

JUILLET

- 20 Marché gourmand sur le parking de l'école, à partir de 18h30 animé par Als Companys
- 21 Cinéma en plein air dans la cour de la salle Jean Thubert à 22h, avec food truck dès 18h30
- 28 Cinéma en plein air dans la cour de la salle Jean Thubert à 22h, avec food truck dès 18h30
- 29 Bal d'été avec food truck et buvette tenue par le CCFF, animé par Sunset Fever dès 19h, place de la mairie

AOÛT

- 04 Cinéma en plein air dans la cour de la salle Jean Thubert à 21h30, avec food truck dès 18h30
- 05 Bal et repas avec l'ACCA place de la mairie
- 11 Cinéma en plein air dans la cour de la salle Jean Thubert à 21h30, avec food truck dès 18h30
- 20 900 ans de l'église St Saturnin dès 14h30 avec conférence, messe, concert, danses médiévales et apéritif sur réservation
- 25 Cinéma en plein air dans la cour de la salle Jean Thubert à 21h30, avec food truck dès 18h30
- 26 Bal de la rentrée avec food truck et buvette tenue par l'ACCA, animé par Sunset Fever dès 19h place de la mairie

SEPTEMBRE

- 01 Cinéma en plein air dans la cour de la salle Jean Thubert à 21h30, avec food truck dès 18h30
- 02 Rifle organisée par Pass'Temps, salle Jean Thubert à 14h30
- 09 Accueil des nouveaux arrivants et forum des associations
- 16 et 17 Journées du Patrimoine : ouverture du musée et visite guidée du village
- 30 Rifle organisée par Pass'Temps, salle Jean Thubert à 14h30

OCTOBRE

- 14 Rifle organisée par Pass'Temps, salle Jean Thubert à 14h30

NOVEMBRE

- 04 Rifle organisée par Pass'Temps, salle Jean Thubert à 14h30
- 11 Cérémonie du 11 Novembre, rassemblement devant la mairie
- du 24 au 26 Festa major St Saturnin

DECEMBRE

- 09 Chorale Internationale d'Albéra, salle Jean Thubert
- 17 Marché de Noël salle Jean Thubert

Le détail de ces manifestations vous sera communiqué ultérieurement par chaque organisateur dans des flyers distribués dans les boîtes aux lettres et/ou par affichage sur le site de la mairie.

Des animations supplémentaires peuvent compléter cet agenda, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site mairie, rubrique « agenda » ou abonnez-vous à la newsletter.

Dictons catalan

Juny cada gota es com el puny
En juin, chaque goutte (de pluie) est comme le poing

Si pleu pel juliol, hivern de neu
S'il pleut en juillet, l'hiver sera neigeux

Publication : Maire de MONTESQUIEU des ALBERES

Direction de publication : Huguette PONS

Conception / maquette : Mairie de Montesquieu

Crédit photos : Mairie de Montesquieu / Françoise LEFEBVRE

Imprimerie du Néoulous Céret

Document imprimé sur papier recyclé en 840 exemplaires. Ce document n'a aucune valeur contractuelle.

Toute reproduction interdite : Edition 2023

Ne pas jeter sur la voie publique.